

## **La Conférence internationale sur l'éducation des adultes se clôture sur un appel à passer du discours à l'action**

**Belém, Brésil, 4 décembre** - La Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) s'est clôturée le 4 décembre sur un appel demandant aux gouvernements de « faire progresser, avec un sentiment d'urgence et une vitesse accélérée, l'apprentissage et l'éducation des adultes » et de redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs en matière d'alphabétisation des adultes. Ces politiques s'inscrivent dans le Cadre d'action de Belém, un texte adopté à l'issue des longues négociations menées lors de CONFINTEA VI.

« Il est désormais temps d'agir car le coût de l'inaction est trop élevé », affirme le document final adopté à l'issue de la Conférence internationale sur l'éducation des adultes qui a réuni pendant quatre jours plus de 1 500 participants de quelque 156 Etats membres à Belém, Brésil.

Ministres, présidents d'université, hauts responsables d'organisations régionales et multilatérales, membres de la société civile et du secteur privé et apprenants adultes du monde entier ont débattu sur des thèmes aussi variés que les politiques et la gouvernance en matière d'éducation des adultes, l'alphabétisation au cœur de l'apprentissage tout au long de la vie, la garantie de qualité et d'évaluation des résultats de l'apprentissage, la participation, l'inclusion et les mécanismes de financement.

« Il s'agit d'avertir les gouvernements et la communauté internationale que, sans un réel renforcement des efforts, il sera impossible d'atteindre les objectifs de l'Education. [...] Nous devons montrer que nous sommes en mesure de garantir une collaboration stratégique, l'innovation et la réforme des politiques qui permettront d'appliquer cette accumulation de connaissances et d'expériences de manière efficace, là où elle est nécessaire », a déclaré Davidson Hepburn, Président de la Conférence générale de l'UNESCO.

Le Cadre d'action de Belém souligne que « l'apprentissage et l'éducation des adultes sont essentiels pour pouvoir relever les défis culturels, économiques, politiques et sociaux contemporains » et met en avant le besoin de les inscrire dans un contexte plus large de développement durable. Le texte identifie les conditions nécessaires qui permettront que les adultes et les jeunes soient en mesure d'exercer leur droit à l'éducation : politiques, gouvernance et financement efficaces, participation, inclusion, équité et qualité.

Le Cadre d'action de Belém reflète l'accent mis sur l'alphabétisation, élément clé de l'apprentissage tout au long de la vie et « caractéristique inhérente au droit à l'éducation », en appelant les Etats membres à « redoubler d'efforts pour réduire l'analphabétisme de 50 % par rapport à 2000 d'ici 2015 », à renforcer les investissements

et l'expertise, l'établissement de programmes pertinents et de mécanismes d'assurance qualité et enfin l'écart qu'il existe entre les sexes en matière d'alphabétisation.

Le document indique que l'apprentissage et l'éducation des adultes continuent de souffrir d'un manque chronique de financement et de ne pas être appréciés à leur juste valeur et souligne que le renforcement de la reconnaissance politique qui a suivi CONFINTEA V n'a pas ouvert la voie à une action politique efficace en termes d'établissement de politiques prioritaires, d'intégration et d'allocation de ressources adéquates, que ce soit au niveau national ou international. Le document attire également l'attention sur le manque de possibilités de formation professionnelle offertes aux enseignants pour les adultes et sur les lacunes en matière de mécanismes de suivi, d'évaluation et de retour d'informations.

Le Cadre d'action de Belém insiste sur la nécessité de renforcer la coopération internationale dans les domaines suivants : reconnaissance des qualifications, partage du savoir-faire et des pratiques innovantes, assurance qualité, gouvernance, égalité d'accès, action en faveur des langues autochtones et éducation des migrants. Il appelle les pays à allouer au moins 6 % du PIB à l'éducation des jeunes et des adultes en favorisant l'établissement de mécanismes de financement innovants.

Dans ses remarques conclusives, Fernando Haddad, ministre de l'Education du Brésil, a déclaré qu'à l'issue de CONFINTEA VI, il fallait désormais viser le dépassement de l'objectif fixé pour 2015 en établissant des fonds multilatéraux et internationaux destinés à la lutte contre l'analphabétisme, « de façon à ce que 2015 puisse être une année de célébration pour la communauté internationale dans son ensemble. Nous espérons avec force que nous serons prêts à unir nos efforts dans l'après-Belém pour garantir que tous les citoyens du monde puissent apprendre à lire et à écrire. »

En conclusion de la Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes, Davidson Hepburn a exprimé l'espoir que la dynamique lancée à CONFINTEA VI se transforme en un moteur qui mette l'éducation des adultes, et notamment l'alphabétisation, au cœur des efforts internationaux. « Le [Cadre d'action de Belém] est marqué par une même conviction : malgré nos différences et nos priorités respectives, nous sommes persuadés que le XXIe siècle ne laissera aucun adulte à la traîne. »

\*\*\*

Site de CONFINTEA: <http://www.unesco.org/en/confinteavi/>